

# Les procédures de recouvrement de créances au niveau européen



Séminaire 12.10.2012 - “Les outils essentiels de l’UE pour soutenir l’internationalisation des PME”



ETUDE PATRICK GOERGEN  
— Avocats à la Cour —

# Des factures impayées à l'étranger ?



k5394409 [www.fotosearch.com](http://www.fotosearch.com)



k5393882 [www.fotosearch.com](http://www.fotosearch.com)

# L'objectif: être payé, rapidement



k0157697 www.fotoresearch.fr



# Exemple: 3 factures impayées

Rép. Fiscal  
No. 712

## Audience publique du 2012

Le tribunal de paix de et à Luxembourg, siégeant en matière civile, a rendu le jugement qui suit

dans la cause

entre:

GOERGEN Patrick, Avocat à la Cour, demeurant à L-2013 Luxembourg, 25, rue Philippe II, B.P. 381,

partie demanderesse,

comparant par Maître [redacted], avocat, demeurant à Luxembourg,

et

S. [redacted] [redacted] demeurant à F. [redacted] (France), [redacted]

partie défenderesse,

faisant défaut,

### Faits:

Par exploit de l'huissier de justice [redacted] du [redacted] 2012 la partie demanderesse a fait donner citation à la partie défenderesse à comparaitre devant le tribunal de paix de et à Luxembourg le jeudi, [redacted] 2012 à 15.00 heures, salle JP.1.19, pour y entendre statuer sur les conclusions de la citation annexée à la minute du présent jugement.

A l'appel de la cause à cette audience le mandataire de la partie demanderesse fut entendu en ses moyens et conclusions tandis que la partie défenderesse ni comparut ni en personne ni par mandataire.

Sur ce le tribunal prit l'affaire en délibéré et rendit à l'audience publique de ce jour, à laquelle le prononcé avait été fixé,

le jugement qui suit:

Facture 2012/02

M. AB  
Belgique

Prestations:

.....  
.....

Total dû: 1.950 €

Company LUXCO  
Luxembourg

Facture 2012/03

Frau XY  
Deutschland

Dienstleistungen:

.....  
.....

Zu zahlen: 8.500 €

Company LUXCO  
Luxembourg



# 1<sup>ère</sup> question: Décision judiciaire contre le débiteur déjà existante ?

**Oui:** Titre exécutoire européen pour les créances  
incontestées

**Non:** Règlement des petits litiges  
Injonction de payer européenne  
Action judiciaire ordinaire



# Solutionner le cas de la première facture impayée

Rép. Fiscal  
No. [REDACTED] 712

## Audience publique du [REDACTED] 2012

Le tribunal de paix de et à Luxembourg, siégeant en matière civile, a rendu le jugement qui suit

dans la cause

**entre :**

GOERGEN Patrick, Avocat à la Cour, demeurant à L-2013 Luxembourg, 25, rue Philippe II, B.P. 381,

**partie demanderesse,**

comparant par Maître [REDACTED], avocat, demeurant à Luxembourg,

**et**

S [REDACTED] [REDACTED] demeurant à F. [REDACTED] (France), [REDACTED]

**partie défenderesse,**

faisant défaut,

### **Faits :**

Par exploit de l'huissier de justice [REDACTED] du [REDACTED] 2012 la partie demanderesse a fait donner citation à la partie défenderesse à comparaitre devant le tribunal de paix de et à Luxembourg le jeudi, [REDACTED] 2012 à 15.00 heures, salle JP.1.19, pour y entendre statuer sur les conclusions de la citation annexée à la minute du présent jugement.

A l'appel de la cause à cette audience le mandataire de la partie demanderesse fut entendu en ses moyens et conclusions tandis que la partie défenderesse ni comparut ni en personne ni par mandataire.

Sur ce le tribunal prit l'affaire en délibéré et rendit à l'audience publique de ce jour, à laquelle le prononcé avait été fixé,

**le jugement qui suit :**

# Titre exécutoire européen pour les créances incontestées

**Base:** Règlement 805/2004 du 21.04.2004

## Conditions:

- matière: civile / commerciale (exceptions !)
- Etats membres: tous sauf Danemark
- créance incontestée
- procédure contradictoire ayant mené à la décision (information en bonne et due forme du débiteur, sur la créance et les possibilités de contestation)



## Créance incontestée:

- expressément reconnue
- défaut d'opposition pendant la procédure judiciaire
- défaut de comparution du défendeur après sa contestation initiale

# Titre exécutoire européen pour les créances incontestées

(2)

## Objectif:

Certification de la décision judiciaire en tant que titre exécutoire européen

- par la juridiction d'origine
- suppression de l'exequatur



# Problèmes potentiels:

**Juge compétent ?**

**Avocat obligatoire ?**

**Coût ?**

**Langue ?**

**Formalités ?**

**Délai de récupération ?**

**Exécution ?**

Facture 2012/02

M. AB  
Belgique

Prestations:

.....

.....

Total dû: 1.950 €

Company LUXCO  
Luxembourg

Facture 2012/03

Frau XY  
Deutschland

Dienstleistungen:

.....

.....

Zu zahlen: 8.500 €

Company LUXCO  
Luxembourg

2<sup>e</sup> question:  
Où assigner ?



# Juge compétent – Règl. Bruxelles I

Consommateur: Tribunaux du domicile du débiteur



Contrat avec détermination de compétence:  
Tribunaux désignés dans le contrat



Contrat sans déterm. de compétence: choix entre:

- Tribunaux du domicile du débiteur, et
  - Tribunaux du lieu d'exécution de l'obligation contractuelle (lieu de livraison des marchandises, ou lieu de fourniture des services)
- 

Absence de contrat: Tribunaux du domicile du débiteur

# 3<sup>e</sup> question: Montant impayé: < ou > 2.000 Euro?

< 2.000 Euro:

Règlement des petits litiges  
Action judiciaire ordinaire

> 2.000 Euro:

Injonction de payer européenne  
Action judiciaire ordinaire



# Solutionner le cas de la deuxième facture impayée

Facture 2012/02

M. AB  
Belgique

Prestations:

.....

.....

Total dû: 1.950 €

Company LUXCO  
Luxembourg

# Règlement petits litiges - Conditions

**Base:** Règlement 861/2007 du  
11.7.2007 (applicable  
1.1.2009)

## Conditions:

- matière: civile / commerciale  
(exceptions !)
- Etats membres: tous sauf  
Danemark
- litige transfrontalier



## Litige transfrontalier:

- au moins une partie a son siège/résidence  
dans un autre Etat membre que l'Etat de la  
juridiction saisie

# Règlement petits litiges – En pratique

## A faire:

1. remplir formulaire A
2. décrire éléments de preuve (pas besoin de qualification juridique)
3. joindre toute pièce justificative utile
4. répondre, le cas échéant, aux demandes de la juridiction (formulaire B)
5. demander certificat (formulaire D)



- A la fin:** envoyer formulaire (et annexes) au juge compétent (déterminé cf. règles ci-avant)
- par voie postale
  - par tout autre moyen admis dans l'Etat membre (fax, email)

Langue?	Langue(s) de la juridiction -> traduction éventuelle pièces
Avocat?	Non obligatoire

# Règlement petits litiges - Délais

14 jours (après réception du formulaire A)	signification au défendeur
30 jours (après signification)	réponse du défendeur (formulaire C, partie II)
14 jours (après réception réponse)	transmission réponse au demandeur
30 jours (après réception des avis du défendeur et du demandeur)	décision de la juridiction (possible: tenue d'une audience dans les 30 j. de la convocation, vidéoconférence possible)

# Règlement petits litiges - Décision

## Décision:

- requiert signification au défendeur
- dotée de la force exécutoire
- reconnue dans tout Etat membre
- frais de procédure à charge de la partie perdante



## Recours:

- possibilité dépend du droit national de l'Etat membre



# Règlement petits litiges – où s'adresser

Pays du juge compétent	Juge compétent	Mode d'envoi	Langues
Allemagne	Amtsgericht	courrier postal	allemand
France	Trib. d'instance Trib. de commerce	courrier postal voie électronique	français-allemand- anglais-italien- espagnol
Belgique	Juge de paix, Trib. de 1 <sup>ère</sup> instance Trib. de commerce	dépôt direct courrier recommandé	français-allemand- néerlandais
Luxembourg	Juge de paix	courrier postal	français-allemand

# Solutionner le cas de la troisième facture impayée

Facture 2012/03

Frau XY  
Deutschland

Dienstleistungen:

.....

.....

Zu zahlen: 8.500 €

Company LUXCO  
Luxembourg

# Injonction de payer europ.-Conditions

**Base:** Règlement 1896/2006  
du 12.12.2006

## Conditions:

- matière: civile / commerciale  
(exceptions !)
- Etats membres: tous sauf  
Danemark
- litige transfrontalier
- créance liquide et exigible



Créance liquide:

- déterminée ou déterminable en argent

Créance exigible:

- Terme venu à échéance, ou ne dépendant plus de  
l'accomplissement d'une condition

Créance non contestée? Le caractère contesté de la  
créance sera analysé au cours de la procédure.

# Injonction ... - En pratique

## A faire:

1. remplir formulaire A
2. décrire éléments de preuve et fondements de la créance et des intérêts
3. joindre toute pièce justificative utile
4. répondre, le cas échéant, aux demandes de la juridiction (dans le délai fixé



**A la fin:** envoyer formulaire (et annexes) à la juridiction compétente

- par voie postale
- par tout autre moyen admis dans l'Etat membre (fax,

Langue?	Langue(s) de la juridiction -> traduction éventuelle pièces
Avocat?	Non obligatoire

# Injonction de payer européenne - Délais

Dans les meilleurs délais

Examen par la juridiction  
(possible: procédure automatisée)

Dans les meilleurs délais, en principe dans les 30 jours de la demande

Délivrance de l'injonction de payer européenne

Signification au défendeur



# Injonction de payer européenne

(4)

## Décision:

- requiert signification au défendeur
- dotée de la force exécutoire à défaut d'opposition (formulaire G)
- reconnue dans tout Etat membre

## Recours:

- Délai: 30 jours après signification
- -> poursuite de la procédure devant juge ordinaire (demandeur peut déclarer qu'en cas d'opposition, il renonce à la procédure)



# Injonction .... – Où s'adresser ?

Pays du juge compétent	Juge compétent	Mode d'envoi	Langues
Allemagne	Amtsgericht Berlin-Wedding	courrier postal	allemand
France	Trib. d'instance Trib. de commerce	courrier postal voie électronique (impossible actuel., requiert huissier)	français-allemand- anglais-italien- espagnol
Belgique	Juge de paix, Trib. de 1ère instance Trib. de commerce	dépôt direct courrier recommandé	français-allemand- néerlandais
Luxembourg	Juge de paix (< 10.000 Euro) Prés. Trib. arrond. (>)	courrier postal	français-allemand

# Statistiques judiciaires 2010/2011

## Chiffres du Luxembourg



### PROCEDURE EUROPEENNE D'INJONCTION DE PAYER

---

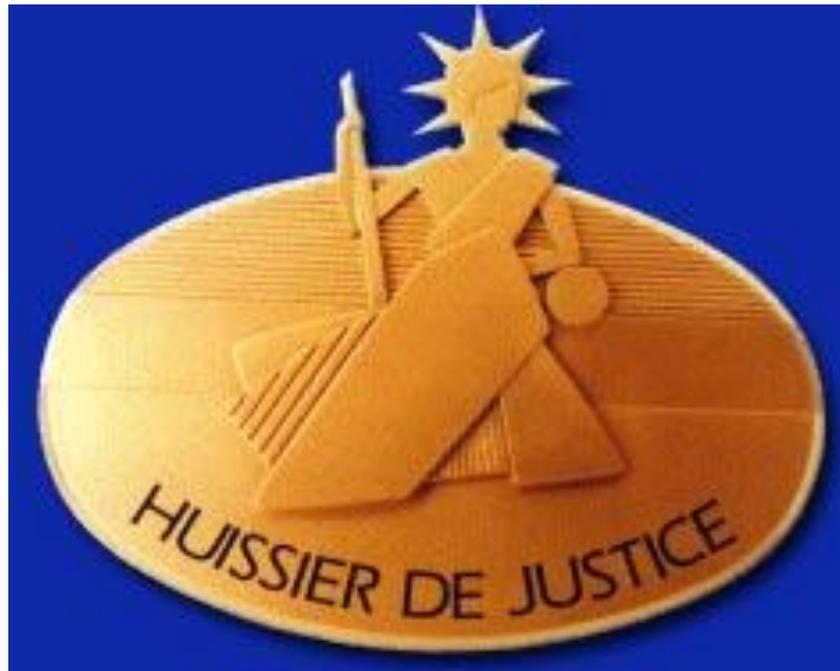
- Demandes introduites: 168
- IPE émises: 107
- Titres émis: 76
- Oppositions: 22
- Affaires fixées à l'audience: 15

### PROCEDURE EUROPEENNE DE REGLEMENT DE PETITS LITIGES

---

- Demandes introduites: 36
- Décisions rendues: 21
- Affaires fixées à l'audience: 0

# 4<sup>e</sup> question: Comment exécuter ?



# Exécution



- à fournir: décision judiciaire, certificat (év. traduction)
- aucune garantie, caution, dépôt
- pas besoin d'avoir un représentant autorisé ou adresse dans l'Etat membre d'exécution

## Procédure et frais:

régis par droit de l'Etat membre d'exécution



# Pour des questions:



ETUDE PATRICK GOERGEN  
— Avocats à la Cour —



Email [patrick.goergen@barreau.lu](mailto:patrick.goergen@barreau.lu)

Tel. (+352) 26 27 25 1

Fax (+352) 26 27 25 21

Etude: 25 rue Philippe II, BP 381

L-2013 Luxembourg

[www.egoergenlaw.com](http://www.egoergenlaw.com)